

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement (CE) n°1272/2008 modifiant le Règlement (CE) n°1907/2006

Date: 23/02/2017

Page: 1/3
Ind. Rev.: 6

ACTIBIOL

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. **Identification de la substance :** ACTIBIOL

1.2. **Utilisations identifiées :** Activateur biologique de la fermentation alcoolique.

1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**

LAMOTHE-ABIET - Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS - 33610 CANEJAN - FRANCE
Tel: 05.57.77.92.92 Fax: 05.56.86.40.02 / contact@lamothe-abiet.com www.lamothe-abiet.com

1.4. **Numéro d'appel d'urgence :**

Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80 / ORFILA 01 45 42 59 59

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit mentionné ci-dessus ne remplit pas les critères de dangerosité listés aux règlements n°1907/2006/CE et n°1272/2008 ainsi qu'aux directives n°67/548/CEE et n°1999/45/CE.

Ainsi, ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Les informations transmises sont données à titre indicatif.

3 - COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature du produit : Mélange-éléments supports inertes (73%), écorces de levure (*Saccharomyces cerevisiae*), levure inactivée (*Saccharomyces cerevisiae*).

	N° EINECS	N° CAS	N°E	Numéro d'enregistrement REACH	Classification R. (CE) n°1272/2008
Cellulose	232-674-9	9004-34-6	/	exempté	/

Composants présentant un danger : aucun

4 - PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau courante immédiatement et abondamment pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Si une irritation se développe, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'inhalation : Aérer la pièce. Eloigner le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Ne pas faire boire, ni vomir. Rincer la bouche à pleine eau. En cas de troubles persistants, contacter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Si une irritation se développe, consulter un médecin.



5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Produit non inflammable.

Moyens d'extinction adéquats : eau, CO₂, mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux impliqués dans l'incendie.

Moyens d'extinction à proscrire : aucun en particulier.

Risques particuliers : aucun.

Moyens de protection : utiliser les protections pour les voies respiratoires.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Protections individuelles : Consulter le §8.

Précaution au plan de l'environnement : Aucune.

Méthodes de nettoyage : Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts. Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériel inerte. Eviter de soulever les poussières. Après avoir ramassé le produit, laver la zone et les matériaux avec de l'eau.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précaution pour la manipulation : éviter le contact et l'inhalation des poussières. Consulter également le §8 suivant. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Condition de stockage : Les emballages doivent toujours être bien fermés.

Indication pour les locaux : Le produit craint l'humidité. Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre : Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale. Porter un masque anti-poussières en cas de poussières excessives.

Protection des mains : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale. Utiliser des gants de protection résistants à l'eau en cas de sensibilité et en cas de poussières excessives.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection en cas de poussières excessives.

Protection de la peau : Aucune précaution particulière ne doit être prise en cas d'utilisation normale.

Limite d'exposition (ACGIH) : aucune.

9 - PROPRIETES PHYSQUES ET CHIMIQUES

Forme : Poudre

Couleur : Blanc / Beige clair

Les autres paramètres physico-chimiques ne sont pas pertinents pour la sécurité.

Pour de plus amples informations, se référer à la fiche Technique et à la Fiche Produit.

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Produit chimiquement stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Eviter l'humidité.

Substances à éviter : aucun.

Danger de décomposition : aucun.

11 – DONNEES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Aucun effet connu. seules de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

Corrosion/irritation de la peau : d'après les études expérimentales disponibles : irritation possible de la peau. Les poussières en grandes concentrations peuvent irriter l'appareil respiratoire. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

Risque oculaire : d'après les études expérimentales disponibles : irritation possible des yeux. Les particules dans les yeux peuvent causer une irritation et une douleur cuisante.

Sensibilisation de la peau / des voies respiratoires : une inhalation répétée de poussières peut provoquer une sensibilisation du sujet et causer des réactions allergiques.

CMR (Cancérogène, mutagène et reprotoxique) : Aucun effet connu.



12 – DONNEES ECOLOGIQUES

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement.
Le produit ne présente pas de toxicité pour le milieu aquatique.
Le produit ne présente pas d'effet de bio-accumulation.
Le produit est insoluble dans l'eau.
Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
Eviter que le produit soit entraîné dans le réseau de collecte d'eau pluviale.

13 – DONNEES SUR L'ELIMINATION

Balayer ou aspirer le produit répandu. Eviter de soulever les poussières.
Aucune méthode d'élimination spéciale exigée. Se référer aux dispositions locales en vigueur pour l'élimination du produit et de son emballage.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Selon les règles de transport internationales, ce produit n'est pas une marchandise dangereuse.
Transports routiers : ADR = non référencé.
Transport ferroviaires : RID = non référencé.
Transports fluviaux et maritimes : ADN et IMDG = non référencé.
Transports aériens : ICAO/IATA = non référencé.

15 – INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Non répertorié comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement n°1272/2008 (CLP).
Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses.
Produit non soumis à enregistrement, aux obligations des utilisateurs en aval, à évaluation ni à autorisation selon les dispositions REACH.
Se conformer à toute autre disposition nationale en vigueur.

16 – AUTRES INFORMATIONS

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.
Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.
« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »

